

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE : Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr. ; Trois mois, 5 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS : Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr. ; Trois mois, 5 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES, 25 centimes la ligne

RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal, rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.

Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include Vend. s. Pierre, Jeudi. s. Alphonse, Sam. Inv. s. Etienne.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93. — Norbert-Estibal, place de la Bourse, 12. — Lafitte-Havas, 8, place de la Bourse. L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURRIERS, DISTRIBUTION. Rows include Paris, Bordeaux, Toulouse, Brives, Montauban, Castelsau-Montriat, Figeac, Fumel, Castelfranc, Cazals, St-Géry.

Les personnes dont l'abonnement expire au 31 Juillet courant, continueront de recevoir le Journal du Lot, et seront considérées comme réabonnées, à moins qu'elles ne nous renvoient le n° du 3 Août, avec le mot Refusé écrit et signé sur la bande.

Cahors, 27 Juillet 1861.

Rien de particulier ou d'intéressant en Italie. La situation est la même. A Turin, on dispose, on prépare, à Rome, on rêve, on espère, à Naples, on se décide, on agit. L'attention de l'Europe est en ce moment plus spécialement fixée sur la Hongrie. La diète de Pesth refuse toujours de reconnaître les prétentions de l'empereur d'Autriche.

On a vaguement parlé d'une espèce d'alliance signée entre les trois grandes cours du Nord. Ce rapprochement, de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, en admettant qu'il ait réellement eu lieu n'a rien de bien naturel.

qu'un but, celui d'opposer une barrière au mouvement révolutionnaire, dont l'extension devient de plus en plus grande, et dont un lâche et récent attentat vient d'être comme le sanglant message. Ce but mis de côté, il ne peut en exister d'autres pour la Russie et l'Autriche surtout.

Les nouvelles reçues de Bade constatent une amélioration progressive dans l'état de la santé du roi de Prusse. L'assassin Becker montre le plus grand calme. Il a déjà subi plusieurs interrogatoires. Ses juges ont aujourd'hui la conviction qu'il n'avait pas de complices ; mais les investigations et les recherches à cet égard ne sont pas ralenties.

Tout ce qui est nouveau est beau, dit-on. En tout et pour tout, rien de plus vrai. Cette réflexion nous est inspirée par le revirement subit produit dans l'opinion publique en Turquie. Le nouveau sultan avait été fêté, acclamé depuis son avènement au trône d'Omar. Les réformes s'étaient multipliées ; les promesses aussi. Voici maintenant que des mécontents, — il y en a toujours, — prétendent qu'Abdul-Azis n'a fait que changer les personnes, mais non les choses.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Turin, 24 juillet.

On annonce que le Pape a mandé à Rome le confesseur du comte Camille de Cavour. L'intention du Saint-Père est, paraît-il, de demander à cet ecclésiastique des détails sur les derniers moments du grand ministre italien.

Turin, 25 juillet.

Dans la journée d'hier, les demandes des capitalistes pour participer à l'emprunt ont redoublé. On croit que le ministre fixera les conditions finales et le taux, vendredi ou samedi prochain. Cela fait supposer que la souscription publique sera ouverte au commencement de la semaine prochaine, aussitôt que l'affaire aura été conclue avec les banquiers.

Vienne, 25 juillet.

Des conférences préliminaires qui ont eu lieu, il résulte que la Diète prouvera, article par article, l'insuffisance des arguments du rescrit impérial contre les réclamations exprimées dans l'Adresse, et déclarera que la Hongrie n'entrera jamais dans le conseil de l'empire. La forme en laquelle sera faite la réponse de la Diète au rescrit n'est pas encore déterminée.

Zurich, 25 juillet.

Le docteur Furrer qui, depuis 1848, était membre du conseil fédéral, vient de mourir à Ragaz.

Madrid, 24 juillet.

Les emprisonnements ont cessé en Andalousie. Le conseil de guerre a statué sur cinquante affaires. 3 % intérieur 48.95. — 3 % différé, 42.80.

Stockholm, 24 juillet.

Le roi est parti hier de Gothenbourg. L'escadre qui accompagnait S. M. a rencontré dans le Cattégat le roi de Danemarh. Le roi de Suède viendra visiter probablement plus tard Paris et Londres.

New-York, 12 juillet. La chambre des représentants a voté les 500,000 hommes et les 500 millions demandés par le président M. Saulsbury a proposé un compromis avec le Sud dans le sens Crittenden.

Le général Maclelland a attaqué un camp des séparatistes à Richemontain. Les séparatistes ont été battus. Leurs canons et équipages ont été pris. Le général Maclelland poursuit sa marche en avant. Le président Lincoln refuse la communication de la correspondance avec l'Espagne relativement à Saint-Domingue. Des corsaires séparatistes ont fait des prises.

On lit dans le Moniteur :

« Dimanche matin, l'Empereur a entendu le service divin dans l'église paroissiale de Vichy. Dans la journée, Sa Majesté s'est rendue à Cusset pour visiter la papeterie de MM. Meyer et Auzou, qui, par un procédé nouveau, utilisent exclusivement le foin et l'algue marine dans la fabrication du papier. »

« Le soir, à côté de la résidence impériale et sur l'emplacement même du camp, le bataillon du 1er régiment des grenadiers de la garde offrait un bal aux habitants de Vichy. L'Empereur s'y est rendu à huit heures, et a dansé avec la femme du colonel de Sonnay un quadrille improvisé où figuraient les sous-officiers du bataillon. La foule était nombreuse, augmentée par l'affluence considérable des habitants des campagnes voisines, et des acclamations enthousiastes n'ont cessé de retentir jusqu'au départ de Sa Majesté. »

« La Patrie donne ainsi la composition de ce quadrille :

- L'EMPEREUR et Mme de Sonnay femme du colonel du 1er régiment de grenadiers de la garde. Un sous-officier et Mme la comtesse Walewska, faisant vis-à-vis à Sa Majesté. Un fourrier et Mme de la Bédoyère. Un caporal et la comtesse Litta. Un soldat et la comtesse Lehon. Un soldat et miss Bouz, qui représentait l'Angleterre dans ce quadrille.

« Je ne crois pas, ajoute le correspondant de la Patrie, que tout cela ait été réglé d'avance :

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 27 juillet 1861.

Causerie de la Semaine.

LES RUINES DE ROUSSILLON.

Par une obscure soirée de novembre 1601, un cavalier, arrivant au galop de son cheval, blanchissant d'écume, s'arrêtait devant la grande porte du château de Roussillon. La sentinelle avait, du haut du donjon, où elle veillait, signalé sa venue. La cloche du beffroi tinta trois fois dans le silence de la nuit. A cet appel, le capitaine des gardes, après avoir reconnu le messager, ordonna d'abaisser le pont-levis. A peine entré dans la première cour, le cavalier sauta lestement de son cheval qu'il abandonna aux mains d'un varlet, et en homme, familier avec les lieux dans lesquels il se trouvait, se dirigea vers la porte de la tour seigneuriale.

A la même heure, un autre homme, dont les vêtements riches et élégants annonçaient le maître du domaine, rêvait, inquiet et pensif, auprès d'une vaste cheminée d'une salle du premier étage. Un page se présentait en ce moment, et soulevait une tapisserie, — Monseigneur, dit-il, messire de Lafin, votre écuyer, de retour d'Italie, demande à être introduit auprès de Son Excellence.

— Qu'il entre, dit joyeusement le maître. Ces mots étaient à peine prononcés, que le messager, dont nous avons parlé, pénétra dans l'appartement. — Ah ! c'est toi, Lafin ?

— Oui, Monseigneur ! J'arrive à franc étrier de Milan.

— Eh bien ? — redemanda le maître, avec un léger mouvement d'impatience.

— Voilà ma réponse Monsieur le Duc.

Et l'écuyer tira un parchemin de son pourpoint.

Le Duc en brisa le sceau et le parcourut avec avidité.

Pendant cette lecture, le sire de Lafin enveloppait son maître d'un regard railleur et cruel à la fois.

— Tu es un serviteur zélé — continua le duc, sa lecture achevée.

L'écuyer s'inclina.

— Les conditions que me proposent le duc de Savoie sont celles que je voulais. Je signe.

Et prenant une plume, il apposa son nom au bas du parchemin.

— Monseigneur, le comte Don Henriquez de Fuentès, gouverneur dans le Milanais pour sa majesté catholique Philippe III, n'attendait plus que votre consentement, pour en informer son auguste maître. Je vais repartir, sur un cheval frais. Le temps presse.

— Attends, au moins, jusqu'à demain ; tu as besoin de repos.

— Chaque minute écoulée, Monseigneur, est un siècle pour l'avenir. D'ailleurs pour arriver plus tôt à Roussillon, j'ai laissé mon valet à Cahors ; il m'attend cette nuit.

— Pars donc, mon vaillant serviteur, et que Notre-Dame de Rocamadour te protège !

— Merci, Monseigneur ; et que, jusqu'à mon retour, Dieu vous ait en sa sainte garde.

Et l'écuyer sortit.

Resté seul, le Duc se promena à grands pas dans l'appartement.

— Enfin, disait-il à haute voix, je suis vengé de tous les dédains injurieux de cet Henri que j'ai aidé à devenir roi. Il saura qu'un roi, même de France, doit encore compter avec un Biron !

C'était ce fameux Charles de Gontaut, duc de Biron, fils du célèbre maréchal de ce nom. Égaré par une folle ambition, il conspirait contre son pays et contre son roi. Le traité qu'il venait de signer était un pacte criminel avec l'Espagne ; il ouvrait nos frontières à notre ennemie la plus acharnée. Mais son écuyer, gagné par l'appât d'une récompense trahit lâchement son maître ; quinze jours après, le duc de Biron quittait le château de Roussillon ; il ne devait plus le revoir ; un an plus tard, il expiait son crime sur l'échafaud.

Cette semaine, nous avons été faire un pèlerinage à ces ruines historiques de l'antique fief de Roussillon.

En sortant de Cahors, par le faubourg de la Barre, il faut pour s'y rendre, prendre la route de Limoges. A une distance d'environ dix kilomètres, on aperçoit sur la droite les débris du vieux manoir. Un chemin rocailleux et conduit du hameau de St-Pierre-Lafeuille.

D'épaisses forêts couvraient jadis de leur ombre les collines qu'on aperçoit maintenant dénudées. De là le nom de Lafeuille donné au village. Les arbres y sont maintenant rares et clairsemés. Le château de Roussillon est assis au sommet d'une montagne reliée au plateau par un isthme de peu d'étendue. Jadis un large fossé, en partie comblé aujourd'hui, servait de

première défense au manoir ; un pont-levis aidait à le franchir. Pour faciliter l'accès du château, on a élevé un pont en pierre.

Le château de Roussillon a été bâti sur le modèle de la Bastille. Il offre le même aspect que la célèbre forteresse. Quatre grands corps de bâtiments s'allongeaient en un carré régulier. Quatre tours, surmontées de flèches, s'élevaient dans sa vaste enceinte. Au milieu se dressait la grosse tour, ou Donjon féodal. Une sixième tour protégeait les bastions extérieurs ; elle est complètement détruite. On voit encore les débris d'une poterne qui s'ouvrait sur les glacis de la gauche ; sillonnée de meurtrières, elle servait à reconnaître les gens arrivant du dehors. Les écuries s'étendaient sur la droite.

Jadis, on ne pouvait impunément arriver dans l'intérieur des châteaux. Ce qui reste de celui de Roussillon peut en donner l'idée. Le pont-levis traversé, on se trouvait devant une formidable herse en fer. Puis, venait une première cour avec une porte. Un puits profond, avait été creusé dans cette cour ; véritable gouffre que des milliers de moceaux de pierres ont eu peine à combler. On peut distinguer encore son gigantesque orifice à travers les ronces et les épines. Deux autres portes et deux autres cours se succédaient ensuite. Ces obstacles franchis on se trouvait devant la tour maîtresse. Elle est encore bien conservée. Un édit royal, daté du 30 juillet 1602, en déclarant le duc de Biron coupable de haute trahison, ordonna que les tours de Roussillon, dont il était seigneur suzerain, fussent rasées. La tour maîtresse est restée comme un souvenir sanglant de la trahison du

c'est l'Empereur qui, pour faire honneur à sa garde, a demandé des cavaliers des divers grades; cette pensée a été parfaitement comprise par les personnes présentes, qui ont applaudi cet acte d'auguste courtoisie. Les dames de la petite cour de Vichy se sont prêtées de très-bonne grâce à cette fantaisie, et le quadrille a mieux marché que dans beaucoup de bals officiels.

« Sa Majesté a repris sa place sur l'estrade, et les cavaliers ont reconduit leurs danseuses, qui leur ont fait une belle révérence. »

Dimanche 21, à quatre heures du soir, ainsi qu'il avait eu la bonté de le faire annoncer la veille au propriétaire, Sa Majesté l'Empereur, accompagné de MM. le comte Lepic, les ducs de Gramont, et de Clermont-Tonnerre, a visité l'hôtel des bains, le parc et l'établissement thermal Sainte-Marie à Cusset. Il a été reçu par M. Bertrand et sa famille et par M. Cornil, médecin inspecteur. Sa Majesté a bu de l'eau de la source Elisabeth qu'elle a trouvée excellente.

Après une visite qui n'a pas duré moins de trois quarts-d'heure, l'Empereur s'est retiré en témoignant à M. Bertrand sa satisfaction pour le confortable et la bonne tenue de l'établissement thermal et de l'hôtel des bains Sainte-Marie, et a ajouté: « Cet établissement prospérera. »

Cette extrême bienveillance prouve que l'Empereur accorde sa protection aux établissements particuliers comme à ceux appartenant à l'Etat.

Chronique locale.

Par décision ministérielle du 20 juillet courant, les traitements de MM. Juge et Rigoula, vérificateurs des poids et mesures, le premier à Figeac, le deuxième à Gourdon, ont reçu une augmentation de 100 francs, à dater du 1^{er} du courant.

M. Gruet, directeur de 4^e classe des contributions indirectes, à Cahors, vient d'être promu à la 3^e classe.

M. Aimable, inspecteur des écoles primaires des arrondissements de Cahors et de Gourdon, a été promu de la 3^e à la 2^e classe de son grade.

FERME-ÉCOLE DU MONTAT.

Le lundi, 16 septembre prochain, à neuf heures, le jury d'admission se réunira à la Ferme-Ecole, dirigée par M. Célarié, à l'effet de déterminer l'admission de onze nouveaux élèves-apprentis dans cet établissement. Notre prochain numéro portera l'arrêté que M. le Préfet a pris à cette occasion.

Exposition universelle de Londres en 1864.

Une exposition universelle des produits de l'agriculture, de l'industrie et des beaux arts doit avoir lieu, dans la ville de Londres, le 1^{er} mai 1862.

Une commission est instituée à Paris, sous la présidence de S. A. I. le prince Napoléon, à l'effet d'organiser les mesures relatives à l'envoi des produits français à cette exposition.

Le règlement général, arrêté par cette com-

duc de Biron, et de la vengeance royale. C'est aux pieds de cette tour, que devait se trouver cet immense souterrain pouvant contenir dit-on, plus de cinq cents prisonniers. Un spacieux escalier commençait après la porte d'entrée de cette tour et communiquait avec tous les appartements du château, que sa spirale contournait.

Dans la tour du nord était autrefois la chapelle du château. Ses proportions indiquent que ce devait être une vaste nef. Il n'en reste plus que d'informes débris. Entablements, corniches, piliers, tout roule pêle-mêle dans la poussière. L'ascension, pour y parvenir aujourd'hui, n'est pas sans quelque danger. La chapelle était à l'étage le plus élevé de la tour. Les décombres amoncelés ont creusé un sillon raviné, obstrué de pierres croulantes, sur lesquelles le pied ne peut trouver un appui solide. Le moindre faux pas vous précipiterait au bas de la tour assise aux lèvres d'une gorge profonde. Elle fut dévastée en 1793. Au-dessus de l'autel, qu'il faut refaire par la pensée, apparaissent les traces du blason seigneurial. Un tableau original et bizarre, comme tous ceux du moyen-âge, décorait l'autel. Il représentait l'éternel Adam, la non moins éternelle Eve et l'indispensable pomme, à laquelle la pauvre humanité est redevable de tant de maux et de misères. Le diable y figurait aussi. Sans le diable, le moyen-âge est impossible. On le retrouve partout.

Mais le diable est partout! vous dit le peuple. Dans l'air que trouble un orage, la maison que dévore un incendie, la moisson que dévaste la grêle, le troupeau que décime une épidémie; la ruine avec ses fantômes,

mission, porte qu'il sera organisé, dans chaque département, des jurys locaux, chargés de proposer l'admission des exposants et de leurs produits.

Par arrêté, en date du 22 juillet, M. le Préfet vient d'organiser, dans chacun des arrondissements, un comité chargé d'assurer l'exécution des décrets, instructions et règlements relatifs à cette exposition.

Sont nommés membres du comité pour l'arrondissement de Cahors:

- MM. Caviole, maire de Cahors, président; Besse de Laromiguière, membre du Conseil général; Izarn-Fontanet, juge de paix; Célarié, directeur de la Ferme-École et maire du Montat; Mazélié, notaire à Castelnau; Bruguères, notaire, membre du Conseil général, à St-Denis; Mayzen, maire des Arques; Roques, notaire, membre du Conseil général et maire à Laburgade; Neuville, propriétaire à Cabrerets; Coudere, maire à Laramière; Lurgue, juge de paix, membre du Conseil général, à Luzech; Nadal, notaire, membre du Conseil d'arrondissement, à Valprionde; Mercié, maire à Puy-l'Evêque; Delsériés, juge de paix, à St-Géry; De St-Clair, ingénieur en chef du département; Izarn, secrétaire de la Société agricole; Gintrand, marchand de fer, à Cahors; Billard, ingénieur, f. f. d'architecte départemental, secrétaire;

Sont nommés membres du Comité pour l'arrondissement de Figeac:

- MM. Guary, maire de Figeac, président; Rolland, juge de paix, membre du Conseil général, à Cajare; De Lagardelle, membre du Conseil général, à Puy-Brun; Rouzet, juge, membre du Conseil d'arrondissement, à Figeac; Dufour, notaire à Cajare; Salesses, propriétaire à Figeac; Vernol (Alphonse), propr. à Lissac; D'Acimoles, membre du Conseil général et maire de Rueyres; Mage, juge de paix à Latronquière; Darses, maire de Reyrevignes; De Lavour-Laboisse, membre du Conseil général et maire de St-Laurent-les-Tours; Delpon, membre du Conseil général, à Livernon; Régy, architecte à Figeac; Bannerot, ingénieur ordinaire à Figeac, secrétaire.

Sont nommés membres du comité pour l'arrondissement de Gourdon:

- MM. Cornilhan, maire de Gourdon, président; Glandin, membre du Conseil général, à Gourdon; Materre, membre du Conseil général, à Cavagnac; Vialle, maire de Payrignac; Durieu, propriétaire et maire du Bastit; Guillard, juge de paix, à Labastide-Murat; Louradour, propriétaire à Mirandol; Pebeyre, juge de paix, au Roc;

la tour avec ses revenants, le cimetière avec ses croix noires et ses tombes blanches... le diable est derrière le poignard de l'assassin, les calculs du joueur, les tempêtes du ménage, etc., etc.

Pourquoi s'étonner alors de la large place qu'il occupe au moyen-âge? Il règne surtout en souverain dans les mystères? Les seules et naïves pièces qui composaient alors le répertoire théâtral de l'époque. Et le croirait-on, le personnage de Satanas, est avidement recherché. Une curieuse charte de l'an 1306 nous apprend que: tout acteur ayant joué le personnage de Satan a droit de vivre à discrétion, dans le pays, pendant huit jours.

Tels sont les émoluments des artistes du moyen-âge! Les subventions n'existent pas encore! Messire Satanas donne son nom aux pièces représentées. On les nomme petites diableries, lorsqu'elles sont à deux personnages: grandes diableries, lorsqu'elles sont à quatre. D'où est venu sans doute le dicton populaire: FAIRE LE DIABLE A QUATRE.

On aperçoit vaguement encore la silhouette des trois personnages du drame du paradis terrestre. Dans le fond, un soldat romain affreusement barbouillé, à seul survécu à une scène de la passion, qu'un Raphaël du 14^e ou du 15^e siècle avait tracés sur les murailles de la chapelle du château du Roussillon.

Une galerie conduisait autrefois de la grande salle d'honneur à la chapelle. De beaux vitraux colorés l'éclairaient; entre leurs intervalles, le regard était attiré par des peintures à fresque, reproduisant les principaux épisodes de l'ancien et du nouveau Testament.

- Domphnou, juge de paix, membre du Conseil général, à St-Germain; Cuniac, maire de Salviac, membre du Conseil d'arrondissement; Gardareins (Baptiste), à Souillac; Bouygues, propriétaire à Bétaille; Sauzet, conducteur embrigadé, f. f. d'ingénieur, à Souillac; Darnis, architecte à Gourdon, secrétaire.

Ces Comités se réuniront, savoir:

- Celui de l'arrondissement de Cahors, le 29 juillet courant, à une heure, dans l'une des salles de l'hôtel de la préfecture; Celui de l'arrondissement de Figeac, le même jour, à la même heure, à l'hôtel de la sous-préfecture de Figeac; Celui de Gourdon, le même jour, à la même heure, à la sous-préfecture de Gourdon.

On nous écrit d'Arcambal:

Dans la matinée de mardi dernier, la foudre est tombée sur une maison de la localité appartenant au sieur Lufau. Le fluide électrique a écrasé le toit sur son passage et brisé les vitres de l'habitation. Après avoir traversé le premier étage, il a atteint l'écurie où il foudroya deux mulets.

On nous écrit de Labéraudie:

Mercredi de cette semaine, le fils d'un cultivateur de cette commune, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, pour aller jouer aux bords d'une mare, s'y est noyé. Il n'y avait qu'un demi-mètre d'eau. Malgré les secours prodigués pour le rappeler à la vie, l'enfant a succombé. Il était âgé de trois ans.

On nous écrit de Douelle:

Vendredi dernier, la foudre est tombée dans le village, sur la maison habitée par le sieur Raynal et sa sœur. Selon son habitude, le terrible fluide électrique a signalé son passage par de curieux phénomènes. Il a fait voler la toiture en éclats et a renversé une cheminée, dont il a suivi tout le conduit pour s'introduire dans l'unique pièce du rez-de-chaussée de l'habitation. Après avoir soulevé les briques du sol, il s'est dirigé sur un évier, qu'il a brisé avec un sceau et d'autres vases placés sur ses bords, puis il a glissé à travers une étagère chargée d'assiettes qu'il a respectées. Par où est-il sorti? On ne peut le dire; mais à la seule maison dont nous parlons, ne se sont pas bornés ses ravages. Il a fracassé la porte d'une étable voisine, et a ensuite serpenté à travers un jardin dont a labouré les plates-bandes. Une brebis était dans l'étable; elle a été épargnée.

Quand le tonnerre tomba, le sieur Raynal dormait; son lit est adossé à la muraille faisant face à celle où se trouve l'évier. Il ne fut pas atteint par la foudre. Une petite pierre ricocha seulement sur sa figure. Le lit de sa sœur est placé près de l'évier; elle n'éprouva qu'une forte commotion ainsi que son frère.

On nous annonce la mort du vénérable curé de Lacapelle-Marival (M. Lagarde), chanoine honoraire, doyen des prêtres du diocèse.

Le fantôme de pierre de la seconde tour du nord semble raconter encore une horrible histoire. Entrez, et vous verrez l'ouverture d'un four à chaux. La mort et l'amour planent à l'entour! Une jeune fille y fut brûlée vive par son père barbare. La pauvre enfant aimait; victime de son cœur, elle ne trouva pas grâce devant un père impitoyable, qui ne voulant pas l'unir à son amant et pour cacher son déshonneur, la voua à une mort affreuse. C'était l'intendant des seigneurs de Roussillon. Une larme en passant à cette victime infortunée du plus tendre des sentiments! Un silence lugubre règne sous ces sombres voûtes; des plumes blanches, teintes de sang, gisent sur le sol. Les faucons, les vautours en ont fait leur repaire; ils viennent y dévorer les tourterelles imprudentes ou les pigeons étourdis tombés dans leurs redoutables serres.

La partie du château qui regarde le nord et le levant a été moins maltraitée par le temps, que la partie opposée. Elle dessine encore majestueusement une longue ligne de murailles crénelées. De gigantesques rameaux de lierre festonnent les tours de leur verdure éclatante, semblables à un voile jeté par les siècles, pour cacher aux regards leurs ravages destructeurs.

Du côté du midi, les tours tombent en ruines. Les débris entassés à leurs pieds ont fermé l'entrée qui y conduisait. Pour pénétrer dans la tour de l'extrémité gauche de cette aile, il faut se glisser à travers une étroite embrasure et ramper un instant sur le sol. Au bout de quelques pas, on peut se relever; on se trouve alors dans une spacieuse rotonde. M. Brû, propriétaire actuel du château, et à l'obligeance duquel nous avons dû de pouvoir le visiter, s'était muni

— Nous apprenons également, avec douleur, le décès, à Paris, d'un jeune missionnaire, plein d'avenir, M. Bercegol, curé de St-Barthélemy.

La Ste-Anne et l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement ont été célébrées hier dans l'église St-Barthélemy. Plusieurs jeunes gens avaient été préparés, à cette occasion, pour faire la première communion. M. Maury, curé de la Cathédrale, a prononcé un brillant discours qui a été très pieusement écouté. M. Martin, chanoine, a donné la bénédiction.

Dans notre n° du 3 juillet, nous avons rendu compte de la réunion des deux corps de métiers: serruriers-menusisiers. Ils venaient de célébrer la St-Pierre, patron des serruriers. — Nous devons ajouter que la Ste-Anne, patronne des menuisiers, a été fêtée hier mardi, par ces mêmes corps d'état.

Comme à la St-Pierre, les sociétaires se sont rendus à la Mairie, de là ils sont allés en ordre à la Cathédrale où une grand messe a été célébrée à leur intention, dans la chapelle des Cloîtres. Ils sont rentrés à la Mairie pour faire la distribution des coques.

Un banquet tout fraternel les a réunis ensuite. La plus parfaite cordialité n'a cessé de régner parmi ces ouvriers d'élite: bel exemple d'union que nous ne saurions trop recommander aux classes laborieuses.

Aujourd'hui samedi, ils ont procédé à la nomination de leur président et à la formation du bureau.

M. Nuéjols, a été acclamé président à la presque unanimité des voix; — M. Barancy, vice-président.

Trois discours, de circonstance, ont été prononcés dans cette réunion par MM. Cazes, ex-président, Nuéjols et Grand (Édouard).

FÊTE PATRONALE DE CAZALS.

Les habitants de la ville de Cazals, voulant donner à leur Fête patronale ainsi qu'à celle de Napoléon III, qui auront lieu le 15 août prochain, toute la solennité que leur localité leur permet, se proposent d'offrir aux assistants les amusements dont voici le programme:

- Bal champêtre, La Pomme submergée; Mât de cocagne, Le Triangle horizontal; Le Cuisinier et le Boulanger, La Bourse retrouvée; L'aveugle adroit, Feu d'artifice.

ILLUMINATION.

M. le Maire a l'honneur de prévenir les Amateurs que les différents Jeux seront primés, et que la prime sera donnée au plus adroit d'entre eux.

Rien ne sera négligé pour que l'ordre soit maintenu.

Fait à la Mairie de Cazals.

Le Maire, — CHASTAIGNOLS.

Nous ne doutons point qu'un public nombreux ne réponde à l'aimable appel de M. le Maire de Cazals, et que cette Fête locale et patriotique ne laisse dans les cœurs d'agréables souvenirs et surtout un vif désir de la voir annuellement célébrer.

d'une torche. Il l'alluma; à sa lueur rougeâtre, nous pénétrâmes dans le cachot attenant à la rotonde. Il s'enfonçait à plus de quinze mètres sous terre; une meurtrière, large d'un demi-mètre, s'ouvrait au milieu de la prison et laissait filtrer un pâle rayon de jour. Un froid glacial vous saisit dans ce funèbre in pace: les murs suintaient l'humidité. On frémit en songeant que des créatures vivantes étaient plongées dans ce sépulchre horrible, et, rivées à leurs lourdes chaînes, attendaient, dans une nuit et un silence éternels, la mort qui eût été plus douce que leur lente et atroce agonie! Nous nous hâtaâmes de quitter ce sépulchre; il nous tardait de revoir la clarté du ciel et de respirer son air pur.

L'histoire et la légende se heurtent confusément dans les souvenirs des manoirs féodaux. Au pied de la tour dont nous venons de parler, existait et existe encore, dit-on, un long souterrain qui allait aboutir dans la vallée voisine. En temps de siège, les habitants du château profitaient de ce passage secret pour communiquer au dehors. Le Quercy fut, au sixième siècle, ensanglanté par les guerres de religion. Les sires de Roussillon étaient dans les rangs du parti catholique. Les sires de Vaillac, leurs voisins, combattaient sous le drapeau huguenot.

Le château de Roussillon fut un jour assailli par les gens d'armes du sire de Vaillac. Le suzerain de Roussillon offrit à son rival de se battre en champ clos sur le tertre, qu'on aperçoit encore, en face des bastions. Le cartel fut accepté. Après quelques passes, le comte de Roussillon tomba mortellement blessé. Une mêlée sanglante s'en suivit; le château faillit être

COLLÈGE DE LOUDUN (VIENNE). Ecole Préparatoire aux Ecoles Impériales vétérinaires d'Alfort, Toulouse et Lyon.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, ayant reconnu l'utilité d'avoir en France une Ecole préparatoire aux trois Ecoles impériales vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse, l'a annexée au Collège de Loudun par une décision du 17 septembre 1852.

Les parents, qui désireront de plus amples détails, pourront s'adresser au Principal pour avoir le prospectus.

VILLE DE CAHORS. 25 juillet 1861.

TAXE DU PAIN. 25 juillet 1861. 1re qualité 38 c., 2e qualité 35 c., 3e qualité 32 c. Pour la Chronique locale : LAYTOW.

Départements.

Lot-et-Garonne. — Par arrêté préfectoral, la chasse s'ouvrira le 10 août prochain, dans toute l'étendue du département. (J. de Lot-et-Garonne.)

Aveyron. — Les conférences préfectorales, prescrites par la circulaire de M. de Persigny que nous avons publiée, vont immédiatement commencer.

Nous apprenons que M. le Préfet part dimanche pour Toulouse, où il doit se rencontrer avec plusieurs de ses collègues, et délibérer avec eux sur les questions qui offriront un intérêt commun aux divers départements représentés par leurs administrateurs dans cette réunion. (Napoléonien.)

Haute-Garonne. — Une scène touchante a eu lieu il y a quelques jours, sur la place du Capitole. Un soldat, portant le costume de hussard, pourvu de plusieurs chevrons, à la figure martiale quoique portant l'empreinte de l'âge et des fatigues, arrive à Toulouse, sa ville natale. Il se rend à la maison paternelle, mais il ne trouve personne; des voisins qui l'interroge lui désignent sa sœur qui exerce l'état de vendeuse au marché du Capitole. Le soldat se rend au marché, rencontre sa sœur, et, sans autre avis, se jette à son cou en l'embrassant avec transport. — La marchande, surprise de ces démonstrations dont elle ignore la cause, se récrie, en disant: — Brave homme, que faites-vous? Vous vous trompez?... Non, répond le hussard, je ne me trompe pas: tu es ma sœur?... — Bref, on s'explique, on se reconnaît, et la dame tombe en quasi-pamaison. Revenue de sa stupéfaction, elle présente son frère à ses amies et l'on glisse sur une rencontre aussi bizarre qu'inattendue.

En effet, le soldat était au service depuis trente années, et pendant ce long espace de temps, on n'avait jamais regu de ses nouvelles, si bien qu'on s'était persuadé qu'il était mort. On peut dire que son retour a été considéré comme une résurrection. (Journal de Toulouse)

Canal. — La foudre a brisé plusieurs châtaigniers dans la commune de Saint-Bonnet-de-Salers, et l'orage a dégradé les chemins.

Le 20, le feu du ciel a encore consumé trois meules de blé à la ferme de Barroul, commune de Saint-Santin-de-Maurs, et deux granges au Monteil, commune de Vabres, chez M. André Achalmé. Dix-neuf bêtes et plusieurs volailles, estimées en tout 3,110 fr. ont été foudroyées dans ce dernier endroit. La

perte est évaluée à 8,715 fr. Les bâtiments et le mobilier étaient assurés 6,000 fr. (Monit. du Cantal.)

Lot-et-Garonne. — Mardi matin, à quatre heures environ, un nouvel orage s'est abattu sur notre ville, et la foudre est tombée sur la caserne. Le fluide électrique n'a causé que peu de dégât, sans accident fâcheux.

Par arrêté ministériel, M. Castellini, inspecteur de l'enregistrement et des domaines, à Agen, est nommé directeur à Tarbes. (Journal de Lot-et-Garonne.)

Hérault. — Cette le 24 juillet. — On nous signale un orage terrible qui a eu lieu samedi non loin de Pézenas. Tous les vignobles et les oliviers qui se trouvent entre Nizas et Caux ont été entièrement détruits par la grêle. Nous aurons probablement quelques détails sous peu, et nous nous empresserons de les publier. (Messager du Midi.)

Oise. — Un affreux accident a eu lieu jeudi, 18 courant, à Orry-la-Ville et Chantilly, à deux kilomètres de cette dernière station. Deux cantonniers, attachés au service de la voie, voulant se garer du train de marchandises 316, ont été renversés et tués sur le coup par la machine du train 21 qui passait au même moment, en sens inverse. Un troisième, grièvement blessé, a été transporté à l'hôpital de Chantilly.

M. Père, commissaire administratif de la gare de Beauvais, prévenu par dépêche télégraphique, s'est rendu immédiatement sur les lieux et a procédé aux premières informations. Ces hommes laissent, dit-on, neuf enfants orphelins. (Echo de l'Oise.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOW

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Rome, 24 juillet.

Dans le consistoire qui a eu lieu hier, le Pape, dans une courte allocution, a manifesté sa satisfaction de la conduite du clergé italien, tout en déplorant cependant, l'aberration de quelques ecclésiastiques de Milan, Modène et du royaume napolitain.

Le Pape a ensuite dit qu'il avait exprimé sa reconnaissance de l'occupation française, ne dissimulant pas, cependant, l'abus que les ennemis de l'ordre font et feront de la reconnaissance du roi d'Italie.

Le général de Goyon vient de recevoir l'ordre formel de garantir à Rome, et dans toutes les éventualités, l'ordre et la tranquillité publique, et particulièrement dans le cas de la mort du Saint-Père.

Pie IX est complètement guéri, malgré les assertions de la presse étrangère, qui prétend qu'il est hydrogique, qu'il est sujet à de fréquents évanouissements et qui va jusqu'à dire que les cardinaux commencent à s'occuper de la probabilité d'un prochain conclave.

A propos d'une discussion qui se serait élevée entre le général de Goyon et Mgr. de Mérode, ce dernier aurait failli donner sa démission, le Saint-Père ayant déclaré qu'il ne fallait pas mécontenter le gouvernement de l'Empereur. Le général de Goyon ne veut plus avoir affaire qu'au cardinal Antonelli. (Havas)

Nous lisons dans l'Opinione, journal de Turin: On assure que Pie IX aurait fait savoir au cabinet des Tuileries qu'il était résolu de quitter ses États aussitôt que la France aurait retiré ses troupes de Rome. Quant aux propositions et aux compromis il ne veut en entendre parler d'aucune manière.

Naples, 20 juillet.

Le général Cialdini a demandé des renforts. La réaction, quoique resserrée dans le district de Petro-

solidement bardée de fer, et merveilleusement sculptée, elle était d'un travail remarquable. Elle fut enlevée de ses gonds. Qu'est-elle devenue? elle sert peut-être de crèche à quelque étable ou à quelque écurie du village. A Rome, on ne peut faire un pas sans rencontrer un monument, ou un palais élevé avec les débris du Colysée. Semblables à des rejets bêtards, la plupart des maisons qu'on aperçoit au tour du château de Roussillon, ont été bâties avec ses pierres. Un terrible accident signala le commencement des barbares démolitions. Un vaste escalier, avons-nous dit, serpentait en spirales dans l'intérieur du château; dans la seule tour seigneuriale, il avait plus de cent degrés. Quand les ouvriers attaquèrent la première marche, les autres s'écroulèrent avec un fracas épouvantable. Il y eut de nombreux morts et de nombreux blessés. L'ombre des châtelains de Roussillon avait sans doute tressailli au bruit de la pioche et du marteau.

Vues de la route, les ruines du château de Roussillon ont un air imposant; mais leur aspect est plus grandiose du côté du nord. Assis sur la colline qui lui fait face dans cette direction, on ne peut regarder sans admiration cette longue ligne de murailles encore fermes et solides, et les tours décapitées qui s'élèvent à leurs ailes. On est frappé des proportions colossales de ces antiques forteresses féodales, dont les débris informes nous laissent encore étonnés et surpris.

Le château de Roussillon devait être autrefois un respectable castel; ses ruines restent comme un témoignage éloquent de sa grandeur passée. Il fut bâti à cette époque, où les seigneurs, toujours en guerre les uns avec les autres, s'enfermaient à l'abri de puis-

ne (Calabre), acquiert force et audace. La province de Capitanate n'est pas exempte de troubles.

Dans la terre de Labour, il y a eu une rencontre entre les troupes et les insurgés. On n'en connaît pas les détails. Pinelli est arrivé le 18 à Avellino. (Italia).

Turin, 24 juillet.

Le général Fleury est parti pour Milan. On a inauguré à Turin le monument élevé à la mémoire de Charles-Albert, et le télégraphe annonce que le baron Ricasoli a prononcé un discours à cette occasion. (Havas)

Le Sénat vient de voter tous les projets de loi qui avaient été déclarés d'urgence il y a quelques jours, et, par ce fait, les travaux législatifs de cette première partie de la session parlementaire sont épuisés.

Presque tous les députés du midi de l'Italie sont retournés dans leur pays; les sénateurs se préparent à les suivre. Avant leur départ, les députés napolitains de toutes les couleurs ont été appelés à une conférence particulière avec les ministres. C'était le lendemain de la démission du comte de San-Martino et de la nomination du général Cialdini, qui avaient été accueillies, aussi bien l'une que l'autre, assez défavorablement. Les ministres exposèrent la gravité de la situation et tout le concours et l'aide que le gouvernement pouvait espérer des gens de bonne foi et de bonne volonté. Cet appel n'a pas été vain, et tous les députés sans distinction de partis ont immédiatement promis qu'ils appuieraient de toute leur influence le gouvernement et surtout son nouveau représentant à Naples, le général Cialdini. Les députés de la gauche ont mis quelques conditions à leurs concours, conditions qui n'avaient rien d'exorbitant et que le ministère s'est empressé d'accepter. Parmi ces conditions, il y avait l'appel aux garibaldiens pour en former des corps francs contre les bandes réactionnaires, et le télégraphe nous a déjà appris que le général Cialdini a appliqué cette mesure. (Constitutionnel)

PRUSSE.

Jusqu'ici, dans l'instruction relative à l'attentat de Bade près de cinquante témoins ont été interrogés par le ministère public; dans le nombre se trouvent des professeurs de l'Université de Leipzig, des camarades et des parents de Becker. Rien de nouveau n'a percé sur cet horrible attentat. (Gazette de Carlsruhe)

HONGRIE.

Pesth, 22 juillet.

On a lu aujourd'hui à la Diète le rescrit de l'Empereur, en réponse à l'Adresse.

Le rescrit dit que les rapports de la Hongrie avec la monarchie entière forment depuis trois siècles une union réelle pour les affaires étrangères, les finances et la guerre. En rétablissant la Constitution hongroise, il a fallu songer aux nécessités de la monarchie constitutionnelle entière.

L'autonomie de l'administration intérieure de la Hongrie n'est pas menacée.

Les lois de 1848, quoique partiellement confirmées, ne peuvent pas être admises dans le diplôme d'inauguration, parce qu'elles sont en contradiction avec les lois fondamentales de la monarchie.

La Diète est invitée à réviser les lois de 1848, et à envoyer des députés au conseil général de l'Empire, attendu que les questions financières y seront résolues au mois d'août et qu'il importe de s'entendre sur ce sujet avec la Diète, ainsi que sur les rapports avec la Croatie, de rédiger une loi pour garantir la langue nationale et le développement des habitants non magyars.

L'union de la Transylvanie et de la Hongrie est maintenant impraticable.

Les affaires serbes seraient à régler après la résolution du congrès national serbe.

L'renouvellement du document concernant l'abdication de l'Empereur Ferdinand n'aura pas lieu, parce que dans le passage de l'acte d'abdication primitif, concernant tous les royaumes, la Hongrie est comprise.

Le rescrit termine en promettant une amnistie à l'occasion du couronnement.

Une certaine inquiétude s'est manifestée à gauche, pen-

santes murailles, pour se défendre contre leurs ennemis. Un riant panorama se déroule vers le Midi. De vertes collines se succèdent dans de gracieuses ondulations; leur peu d'élevation permet à l'horizon de déployer d'enchanteresses perspectives. Au pied du castel, serpente un délicieux petit chemin, au gazon doux comme du velours, vert comme l'émeraude. On dirait un rivelet de verdure; des arbres touffus le bordent à droite et à gauche; à deux cents mètres environ, il fait un coude et de sinuosités en sinuosités vient se terminer au village de Laroque. Au nord, le paysage est plus sévère; des côtes aux flancs sablonneux s'étagent en groupes confus; la végétation y est paresseuse; des vignes basses et aux troncs noueux les accidentent de leurs ceps noirâtres.

La fée des ruines semble s'être arrêtée au milieu des décombres du château de Roussillon. Un silence de mort pèse sur tous ces débris, pêle-mêle amoncés. Les tonces étendent çà et là leurs bras épineux; un lézard, une couleuvre, hôte paisible de ces sombres solitudes, frôlent en passant les herbes hautes et drues qui croissent de tous côtés; le bruit de vos pas trouble pour un moment ces échos endormis et soulève la poussière, dont les atomes poudreux, rappellent tant de générations éteintes. Pendant que nous errions à travers ces vestiges séculaires, la pleine lune s'échappait lentement à la cime de la plus lointaine colline. Une brillante lueur argentait son cône verdoyant. L'astre des nuits apparut bientôt resplendissant comme un éblouissant disque de diamant. Un spectacle féerique s'offrit alors à nos yeux: Une partie des hautes murailles étincelait sous les rayons

dant la lecture du passage concernant le diplôme d'octobre et la patente de février.

Dans la chambre des magnats, le calme n'a pas été troublé. Les magnats étaient peu nombreux.

Les députés, prévoyant une dissolution de la Diète, retournent dans leurs provinces. On se serait décidé à une résistance passive. (Magyar).

Pour extrait : J. C. DU VERGER.

Variétés.

LA CAMORRA NAPOLITAINE.

La Camorra est une sorte de franc-maçonnerie plébéienne, exploitant le droit du plus fort. Il est arrivé plus d'une fois à tout voyageur venant à Naples, de voir, en montant dans un fiacre, un homme solide accoster son cocher, une trique à la main. Le cocher déboursait sur-le-champ une pièce de monnaie, qu'il donnait à l'homme à la trique. Cet exacteur était un camorrista.

Il s'en trouve à toutes les stations des voitures de louage, et ils sont très apparents aux yeux des étrangers; mais ils se rassemblent surtout où les étrangers ne vont pas; dans les tavernes, dans les marchés, partout où le peuple gagne sa vie ou s'amuse, et ils prélèvent un impôt sur tout. Ils guettent le marchand de légumes ou de fruits qui arrive de la campagne, assistent à la vente, y prennent part et reçoivent une dime. Là où des gens du peuple jouent aux cartes, il y a toujours un camorrista surveillant les joueurs; à chaque partie gagnée, le gageant lui donne un sou.

Cette société secrète a des ramifications partout; elle est répandue jusqu'aux extrémités du royaume, et son ingérence s'étend jusqu'aux petits détails de la vie populaire. Le camorrista s'impose comme arbitre dans les discussions; il partage les écailles de l'huître entre les plaideurs. C'est une oppression intolérable, et cependant tolérée par les Bourbons, suivie patiemment par le peuple. Maintenant encore, ce nom de camorrista épouvante les Napolitains.

L'association a un centre dans toutes les villes de province. Elle en a douze à Naples, un par quartier. Chaque centre a un chef; le chef est celui qui joue le mieux du couteau. Les membres lui portent respect; ils l'accostent dans la rue en le saluant du bonnet et lui offrent leurs services. S'il leur commande un meurtre, ils doivent obéir. S'ils résistent, ils encourent la peine qu'il n'ont pas voulu infliger; s'ils essaient d'échapper à leur condamnation par la fuite, toutes provinces sont averties sur-le-champ; le condamné ne peut manquer de tomber sous le couteau d'un frère.

Vous voyez que les camorrists sont régis par des lois draconniennes. Il y a des peines moins sévères, le bâton par exemple, l'expulsion, la simple suspension peuvent durer une année, durant laquelle le coupable, sans être exempté de ses charges, reste privé de ses droits.

La suspension peut être levée sur l'intercession d'un autre province, dont la bienvenue est fêtée par un banquet splendide: il a le droit de demander une grâce au dessert.

de la lune; l'autre demeurait sombre et noire. Mille accidents d'ombre, mille effets de lumière se produisaient à chaque instant. Nous nous assimes sur une large pierre. Excitée par le calme solennel qui nous enveloppait, notre imagination donna un souffle, une âme, une vie à tous ces cadavres. Ils ressuscitèrent. Les belles châtelaines défilèrent devant nous avec leurs longues robes de soie, et appuyées sur le bras de leurs seigneurs et maîtres bardés de fer et d'acier. La bannière des nobles comtes de Roussillon se déploya au sommet du donjon; et du haut de la grosse tour, il nous sembla entendre le Qui vive! de la sentinelle vigilante. Puis, les vitraux de la chapelle flamboyèrent; une jeune fille blanche comme l'hermine, fraîche comme la rose, nous effleura de sa robe onduleuse; un fier cavalier marchait à ses côtés; la joie et le bonheur se reflétaient sur ces jeunes et riant visages. Puis, les chants sacrés retentirent mêlés aux soupirs harmonieux de l'orgue; et les deux époux sortirent alors de la chapelle, les yeux dans les yeux, les mains dans les mains.

Puis... la lune disparut derrière une autre colline; les visions s'évanouirent; une chouette fit entendre sa voix plaintive; et l'ombre et la nuit enveloppèrent de nouveau les ruines du château de Roussillon.

JULES C. DU VERGER

Ce sont les chefs qui délibèrent et qui jugent. A chaque chef est adjoind un *contaluro* (comptable, censeur, réviseur) qui tient compte des taxes perçues par les membres, et les partage entre eux avec une extrême équité. Le produit de la camorra s'appelle le *barattolo*; les camorristes seuls y ont droit, les *picciotti* ne reçoivent que ce qu'on veut bien leur jeter, les miettes. Ils n'en sont pas moins riches, en comparaison des *pòpolari* qui travaillent. Avec de pareilles mœurs, faut-il s'étonner encore de l'oisiveté des Napolitains?

Lorsqu'un camorrista est mis en prison, il n'a plus droit au *barattolo*, mais il est exempté de remettre à la société les taxes qu'il prélève, car il continue son métier, s'il vous plaît, même au bagne. La terreur qu'il inspire est si grande que ses victimes ordinaires, quoique libres, viennent le trouver dans sa geôle et lui apportent dévotement leur tribut.

Ce fait s'est vérifié tout récemment à Castellamare.

Le *contarulo* règle aussi la contrebande que font les camorristes (car ces braves gens exercent tous les métiers défendus); enfin il est chargé de l'achat et de la distribution des armes, car tous les sociétaires sont armés. Ils se battent très souvent entre eux, les duels sont réglés par les chefs; les coups doivent être portés dans la *caisse*, c'est-à-dire dans la poitrine. Chaque membre porte sur lui deux couteaux de même longueur. Ces armes lui servent à reconnaître les confrères qu'il ne connaît pas. S'il a des doutes sur l'un d'entre eux, il lui tend un couteau; l'autre est tenu de prouver son identité sur le terrain jusqu'à ce que mort s'ensuive.

On s'étonne que ces mœurs féroces aient duré jusqu'à nos jours; il est encore plus étonnant que le gouvernement absolu, se soit soutenu jusqu'à l'année dernière. J'ajoute cependant, à la décharge de François II, qu'on essaya de détruire la camorra sous son règne. Ce fut même un bienfait de M. Ajossa, qui manquait d'intelligence, mais non de résolution. Ce policier eut le courage de faire déporter forcés camorristes dans les îles. Il est vrai que leurs chefs passaient pour libéraux, étant soudoyés alors par les comités secrets.

Mais, en réalité, la camorra n'a pas d'opinion, elle est à qui la paie. La *marsallasi* de l'association dit positivement: « Nous ne sommes pas carbonaro, nous ne sommes point royalistes, mais nous sommes camorristes, et nous leur faisons la barbe à tous. » — J'ex-purge un peu de la dernière phrase.

Aussi M. Liborio Romano eut-il très tort de faire libérer ces malandrins. Il voulut exploiter leur bravoure et les enrôla dans sa police. Leur oppression, autorisée, en redoubla. Les camorristes devinrent les maîtres de la ville. Et Dieu sait quels maîtres!

M. Spaventa balaya cette police violente et brutale, qui rentra dans la vie privée et recommença son règne clandestin et illicite.

Ed. Cadol.

Paris.

26 juillet.

Incendie des décors de l'Opéra.

Vendredi, à minuit vingt minutes, le feu s'est déclaré rue Richer, 6, dans les magasins de décors du grand Opéra. En moins de quelques minutes, l'incendie prit des proportions effrayantes, et les flammes, alimentées par les peintures, la toile et le bois blanc, s'élevaient à une telle hauteur qu'on les apercevait de tous les villages du bassin de Paris.

Aux premières lueurs de l'incendie, les pompiers du Château-d'Eau partent au pas de course avec leurs pompes, arrivent les premiers sur le théâtre du sinistre, et sont bientôt rejoints par les pompiers des diverses casernes environnantes, tandis que les soldats des quartiers de la Nouvelle France et du Prince-Engène arrivent, les uns avec leurs armes pour faire la police, les autres en petite tenue pour aider la foule à faire la chaîne.

D'après le *Moniteur*, le dommage matériel n'est pas aussi considérable qu'on aurait pu le craindre: la plus grande partie des décors du théâtre impérial de l'Opéra ont été dit-il la proie des flammes, mais les magasins de la rue Richer ne contenaient guère que les décors des ouvrages anciens et démontés, et, sauf quelques exceptions regrettables, les décorations qui servent pour les ouvrages du répertoire courant se trouvaient heureusement dans les magasins de la rue Le Peletier, de telle sorte que l'exploitation du théâtre ne subira aucune interruption. On sait d'ailleurs que la construction d'une nouvelle salle d'Opéra entraînera le renouvellement complet du matériel d'exploitation.

Les bâtiments incendiés se composaient de douze vastes ateliers de cinquante mètres environ, reliés entre eux par une grande galerie recouverte d'un châssis vitré. Il existait là un atelier de menuiserie. Nous avons dit que ce devait être au milieu des copeaux amoncelés dans ce dernier endroit que l'incendie a pris naissance.

Au-dessus de cet atelier étaient suspendus des rideaux et des décors qui paraissent avoir communiqué le feu à deux ateliers placés à droite et à gauche.

Au fond des bâtiments se trouvait une grande salle de quarante mètres carrés où travaillaient les peintres décorateurs.

Le feu était si ardent dans cette immense salle recouverte en fer et recevant le jour par un châssis vitré, qu'il s'est produit à ce sujet une circonstance curieuse: les pièces en fer d'une très-forte épaisseur, tombaient à terre tordues en forme de tire-bouchons.

On a à regretter plusieurs accidents: un sergent de pompiers, sur lequel est tombée une pièce de bois très-lourde, a eu les deux cuisses cassées, un capitaine du même corps a reçu aussi une blessure très-grave, et plusieurs autres soldats ont été atteints plus légèrement. On parle aussi d'une dame âgée qui, en se sauvant, aurait fait une chute dont les suites peuvent être très-sérieuses.

Le jeu des pompes continue toujours pour achever d'éteindre les brasiers qui brûlent encore ce soir sous les décombres de la rue Richer.

— Les obsèques du prince Adam Czartoryski ont eu lieu mercredi dernier à l'église de Saint-Louis-en-l'Île. Un grand nombre de compatriotes du prince et de personnages de distinction suivaient le cercueil. La modeste église était trop petite pour contenir la foule considérable qui avait voulu se joindre à l'illustre famille si cruellement frappée.

— S. Exc. Vely-Pacha doit se rendre incessamment à Vichy, pour y passer quelques semaines.

— Les bruits relatifs à la visite du roi de Prusse au camp de Châlons, lorsque l'Empereur s'y rendra, prennent pour ainsi dire un caractère de certitude qui lève les derniers doutes sur cet événement si favorable aux bons rapports de la France et de la Prusse.

— Les membres de la famille d'Orléans, qui étaient réunis ces jours-ci à Claremont, au grand complet, vont entreprendre divers voyages. La reine Marie-Amélie se rend aux bains de mer, le duc de Nemours en Suisse; le comte de Paris et son frère, en Allemagne; le comte d'Eu, à Ségovie.

— M. Grandguillot est nommé directeur politique du *Constitutionnel*, par le vicomte d'Auchald, administrateur provisoire.

— Les ambassadeurs siamois, ont assisté au camp de Châlons, à de grandes manœuvres. Ils ont exprimé leur vive admiration pour la belle tenue de nos troupes, et la précision et la rapidité de leurs mouvements.

— L'affaire de M. Mirès et du comte Siméon a été portée au rôle de la cour pour le 12 août. La cour sera présidée par M. de Gaujal; M. Monsarrat présentera le rapport.

— L'Académie Française vient de décerner un prix de 2,000 fr. à M. Xavier Marmier, pour son roman de *Gazida*.

— M. de Lavalette est arrivé lundi dernier à Vichy. Il a eu avec l'Empereur une audience qui a duré près d'une heure.

— On vient de commencer les travaux de déblai sur la place du nouvel Opéra, du côté de la rue Neuve-des-Mathurins.

— M. le duc de Broglie s'est désisté de l'action qu'il avait intentée contre le préfet de police, à raison de la saisie des exemplaires d'un écrit qui lui ont été restitués.

Pour extrait: JULES C. DU VERGER.

BULLETIN COMMERCIAL.

Les 3/6 du Nord donnent lieu à bien peu d'affaires; les cours ne présentent pas grand mouvement. Le disponible vaut en bourse 89 fr. l'hect. à 90 degrés, et les alcools du Midi 120 fr. l'hect. à 86 degrés. Le tout en entrepôt.

Les eaux-de-vie n'ont aucune demande à l'Entrepôt. Les pays de production ne reçoivent également ni offres des propriétaires ni demande du commerce extérieur. La dernière récolte en eaux-de-vie est à

peu près intacte encore dans les caves des brûleurs, et l'on se demande où on logera la prochaine fabrication si les achats sont aussi inférieurs qu'ils l'ont été pendant toute la campagne. Il n'y a qu'un seul article à l'Entrepôt dont on s'occupe: ce sont les tafias, qui, suivant degré de mérite, obtiennent de 65 à 75 fr. l'hect.

Les vins vieux ne donnent plus lieu à cotation de prix; les détenteurs vendent à la consommation bourgeoise à prix débattus. Les vins nouveaux des petits crus de la Basse-Bourgogne se vendent lentement au commerce de détail Les vins de Blois, Orléans et environs, les bonnes cuvées du Cher sont toujours d'une demande régulière à prix très-fermes de 69 à 80 fr. la pièce de 228 litres.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Samedi, 27 juillet.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	416	107	23'91	78 k. 240
Maïs.....	18	5	10'70	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

25 juillet 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	67 80	» 05	»
4 1/2 pour 100	97 60	»	» 30
Banque de France.....	2910	» 40	»
26 juillet.			
Au comptant :			
3 pour 100	67 75	»	» 05
4 1/2 pour cent	97 40	»	» 20
Banque de France.....	2900	»	» 10
27 juillet.			
Au comptant :			
3 pour 100	67 80	» 05	»
4 1/2 pour 100	97 50	» 10	»
Banque de France.....	2900	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 27 ou 27 juillet 1861.

Naissances.

Talaissac (Jacques), naturel.
Lagrange (Auguste).

Mariages.

Cantarel (Pierre) et Besse (Marie).

Décès.

Mercadier (Souis), 78 ans.

Les Eaux de seltz et les Limonades gazeuses composent pour l'été une boisson aussi rafraîchissante qu'hygiénique. — Nous recommandons particulièrement aux personnes qui en font usage les produits sortant de la fabrique de M. DUC, pharmacien de notre ville. M. Duc prépare ses Eaux gazeuses à l'aide d'appareils ingénieux, disposés de manière à donner à ses produits une perfection complète. Au moyen de conduits et de tuyaux placés à cet effet, les Eaux gazeuses de M. Duc s'épurent parfaitement, se dégagent de tout mélange d'acide sulfurique et d'hydrogène, et restent saturées d'acide carbonique. Ces résultats ne peuvent être obtenus qu'avec beaucoup de soins et d'intelligence. — Les nouveaux vases syphonnés de M. DUC réunissent toutes les conditions du genre, ils sont préférables aux bouteilles où, malgré les précautions prises, entrent souvent des parties d'acide sulfurique. Le prix de ces syphons n'est que de 30 centimes.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

F. LABIE a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transférer son magasin de nouveautés sur les Fossés, maison Vernet, ex-pharmacien. Voulant, autant que possible, vendre les marchandises, qui se trouvent dans son magasin, F. LABIE vient de leur faire subir un rabais considérable de 25 à 30 pour cent, au moins.

FONDERIE

Des Métaux, Fer, Fontes, Cuivre, Zinc.

Julhia et C^e à Cahors.

A LOUER

Un joli JARDIN avec maison d'agrément, cuisine, terrasse, citerne, pompe, Cave; très-bien planté; murs tapissés de vignes; poiriers en espaliers, situé enclous St^e Claire, à Cahors. S'adresser à M. Bourdon, professeur au Lycée.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc, etc.

Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le sieur Lafage, a l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de transférer son établissement boulevard sud, maison Carayon, près du Lion-d'Or, et qu'il l'a disposé de manière à satisfaire aussi convenablement que possible sa clientèle. Comme par le passé on trouvera chez lui une consommation de première qualité.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Une vaste MAISON

située à Cahors, rue Fénelon, dépendant de la succession de M. Albert Tester, dit Colony.

S'adresser pour traiter à M^e Labie, notaire, à Cahors, et pour visiter les lieux, à M^{me} Cayla, née Tester.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Cette colle s'emploie à froid, On peut s'en servir pour coller le Papier, le Carton, la Porcelaine, le Verre, le Marbre, le Bois, le Cuir, le Liège, etc. — Prix du flacon: 50 c. et 1 fr.

Poudre de Rubis

incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

A Cahors, chez BAYLES, opticien.

Le propriétaire-gerant: A. LATOË.